



Abidjan, le 19 Avril 2023

PROCURATION

Je soussigné Monsieur TANOAH AHONON, donne procuration à Madame AKA MARIE LAURE et Monsieur KOFFI AMOAKON JEAN RENE, pour le retrait des chèques à SAEPP.

En foi de quoi, la présente procuration est établie pour servir et valoir ce que de droit.

RESPONSABLE FINANCIER

TANOAH AHONON


SOS Boulonnerie
01 BP 1262 ABIDJAN 01
TEL. (225) 27 21 24 41 82 / 07 09 06 40 00 / 07 58 51 30 35
N°CC: 15 28 920 S
tanoah.ahonon@sosboulonnerie.com